



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Allemagne

Question écrite n° 24906

Texte de la question

M. Jean Charroppin appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les inquiétudes légitimes que provoque l'annonce par le gouvernement allemand de mettre fin aux accords liant les filières nucléaires allemande et française en matière de retraitement des déchets et de coopération technique. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la position adoptée par le Gouvernement français face à cette rupture unilatérale et brutale, notamment au regard de l'indemnisation des pertes provoquées par cette décision pour les industriels français lésés.

Texte de la réponse

La question posée porte sur les conséquences de la décision allemande de sortie du nucléaire et la possible fin des accords de coopération technique et des contrats de retraitement entre la France et l'Allemagne. Depuis l'annonce par le Gouvernement allemand d'un plan de sortie rapide du nucléaire, le Gouvernement français a, dans le respect de la souveraineté des choix allemands en matière de politique énergétique, rappelé à son homologue la nécessité de respecter également ses engagements internationaux et les contrats signés entre opérateurs. Que ce soit à l'occasion du sommet franco-allemand de Postdam le 1er décembre dernier ou lors de rencontres à Paris avec les ministres allemands en charge de ces questions, MM. Jürgen Trittin et Werner Müller, cette position de principe a été rappelée avec fermeté. Parallèlement, dans le cadre de la concertation souhaitée par le chancelier Gerhard Schröder, des négociations ont eu lieu entre le Gouvernement et les électriciens allemands. Au terme de celles-ci, le projet de loi sur le nucléaire a été sensiblement remanié. Il ne prévoit plus de disposition sur le retraitement, sujet qui relèvera exclusivement de la négociation contractuelle entre les différents opérateurs. Les discussions se poursuivent aujourd'hui sur les autres volets de la coopération franco-allemande.

Données clés

Auteur : [M. Jean Charroppin](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24906

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 721

Réponse publiée le : 26 avril 1999, page 2528